

Séance du 06/05/2005

Présents : JEANGUYOT Gilbert, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe, KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) : JEUDY François

Absents(s) représenté(s) : JUNIER Norbert,

Secrétaire de séance: KLINGUER F.

Avant de débiter la séance, le Maire invite les conseillers présents à visiter le nouvel atelier communal dont la construction est quasiment terminée (crépi des façades à réaliser dans la semaine à venir)

LOGEMENT COMMUNAL – CHOIX D'UN LOCATAIRE

Le Maire présente les deux candidatures pour le logement communal :

*Mme LAMBERT Christine

*Mr PAQUET Christophe et Melle PERRON Laura

La candidature de Mme LAMBERT Christine est retenue à l'unanimité. Le loyer proposé est de 430.00 Euros par mois, dans la mesure où la convention la permet .Le Maire est chargé de s'informer et de signer le bail ,le cas échéant.

EMPRUNT BANCAIRE

Le Maire présente la proposition de prêt du Crédit Agricole 70 000.00 €,taux fixe :4.10%, Remboursement trimestriel 1016.47 €.

Le Conseil propose de demander la renégociation à ce taux du prêt de 110 000.00€ contracté En septembre 2004 à 4.75%.Le Maire est chargé de l'exécution de la présente ,pour un Financement total de 180 000.00€ comprenant le remboursement par anticipation de pr êt de 110 000.00€.

CONTRAT DE TRAVAIL DE MmeGARNIER Martine,Femme de Ménage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-renouvelle le contrat de travail de Mme GARNIER

Martine, pour une période de une année à compter du 01/06/2005,renouvelable par tacite reconduction,sur la base de 1heure de travail par semaine ,avec possibilité d'extension en fonction

Des besoins .Mme GARNIER Martine sera rémunérée suivant l'indice 245/249 indice majoré 262 au prorata des heures effectuées. Madame GARNIER M sera affiliée à l'Ircantec ;

-donne pouvoir au Maire pour signer le contrat de travail.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe les conseillers que la réfection du toit de l'église et du clocher est en voie d'être terminée ; une date a été retenue pour la « traditionnelle pose du coq » : le samedi 14 mai à 17 h. Pour cette mission, le maire donnera délégation aux deux plus jeunes conseillers : Aurélie LABART et Christophe HINGER. Le Père Jean KYTA prononcera une bénédiction et la population sera associée à l'événement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30.